

Guide pratique DU TRI



Emballages
recyclables

P. 5



Verre

P. 9



Compostage

P. 10



Ordures
ménagères

P. 11



Déchèteries

P. 12

Quels équipements pour trier ?



Pour les emballages et le papier



Le bac à couvercle jaune



La borne enterrée jaune



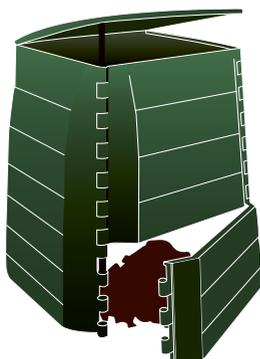
Pour les emballages en verre



La borne à verre



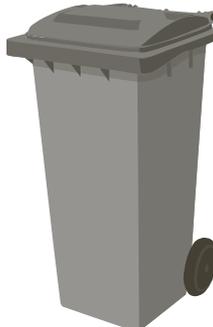
Pour les déchets compostables



Le composteur



Pour les ordures ménagères



Le bac gris



La borne enterrée grise



Pour les autres déchets

Dépôts en déchèterie

Quelles consignes de collecte ?

Quand et comment ?



- **Toujours sortir son bac la veille au soir de la collecte**
- **Ne pas déposer de déchets hors des bacs**

Les consignes de tri



Tous les emballages en plastique, métal, carton et les papiers se trient et se déposent :

- **en vrac**
- **bien vidés**
- **non lavés**
- **non imbriqués**



+ 40 cm



en déchèterie

Info tri



Pour les usagers desservis par des **bornes enterrées** ou des **bacs jaunes collectifs**, des sacs cabas sont disponibles en mairie.



Astuce tri



Gagnez de la place en aplatissant individuellement vos cartons, briques alimentaires, bouteilles, ...

Comment reconnaître les emballages ?



Une seule question à se poser, est-ce un emballage ou un papier ?
Si oui, je le trie.



emballages en métal



emballages en plastique



emballages en carton

À quoi sert un emballage ?

- 1 Protéger et conserver un produit
- 2 Faciliter son transport
- 3 Informer le consommateur (nom du produit, date de péremption, ingrédients, ...)

Emballages



Bouteilles en plastique



Pots de yaourt



Boîtes de gâteaux



Tubes de dentifrice



Tubes de compote



Sachets de chips

Objets



jouets en plastique



brosses à dents



stylos



cintres



cotons tiges



lunettes



poêles

Les emballages en plastique : bonne nouvelle, tous dans la même poubelle !



EMBALLAGES
RECYCLABLES



bouteilles et flacons
(produits alimentaires, ménagers et d'hygiène)

Avec ou sans les bouchons

Nouveau !



pots
(yaourts, crèmes, ...)



barquettes en plastique
et en polystyrène



sachets (bonbons,
fromages, chips, ...)



tubes
(dentifrices, crèmes, ...)



sacs et films



gobelets



À déposer en vrac
dans le bac ou
la borne jaune

Attention aux faux amis !



jouets en
plastique



brosses à
dents



objets



fournitures
scolaires (sauf le
tube de colle)



sacs dits
« compostables »



en sacs fermés
dans le bac gris
ou la borne grise



polystyrènes
supérieurs à 40 cm



en déchèterie



Les emballages en métal

se conservent !

conserves
et couvercles en métal



Avec ou
sans les
bouchons



barquettes et papiers
en aluminium



bidons et aérosols



blisters de
médicament



canettes

tubes de
compote



capsules de café

À déposer en vrac
dans le bac ou
la borne jaune



**Attention
aux faux amis !**



poêles



pots de peinture



piles



cintres



en déchèterie

Info-tri



Les emballages métalliques
sont recyclables à l'infini !



114 canettes

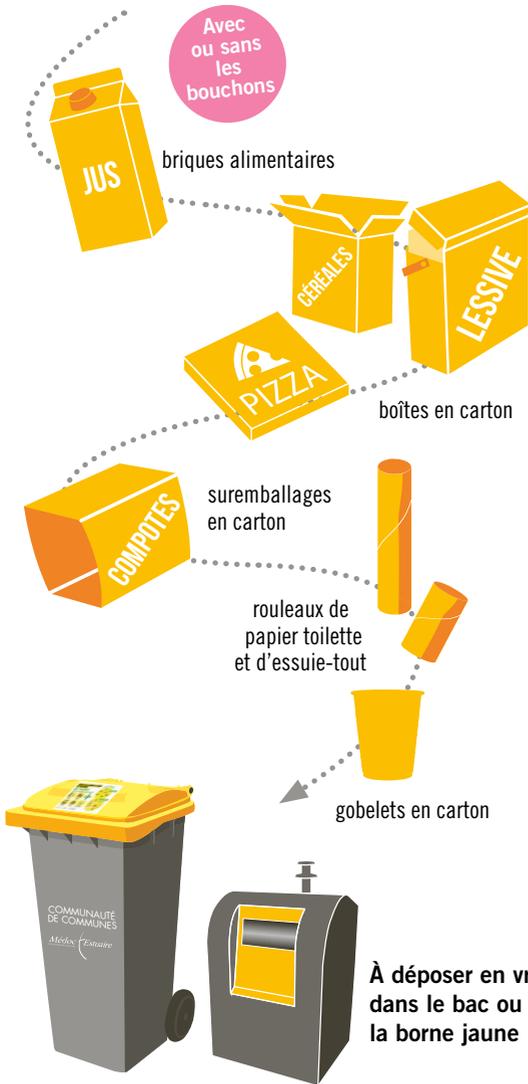


1 trottinette

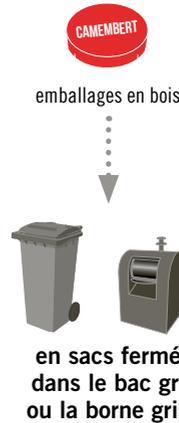


Les emballages en carton,

le recyclage en action !



Attention aux faux amis !



À déposer en vrac dans le bac ou la borne jaune

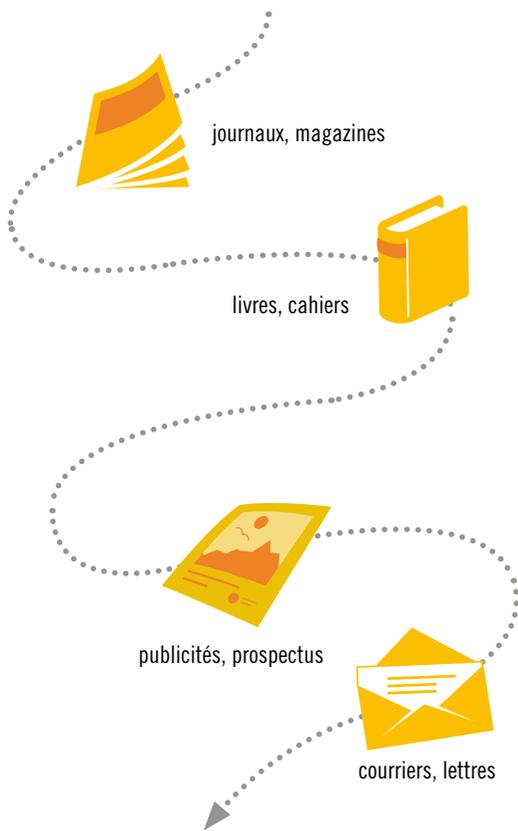
Info tri



Le carton est recyclé en moyenne 5 fois.



Les papiers c'est pas compliqué !



Attention aux faux amis !



mouchoirs



serviettes et nappes en papier



couches-culottes



tapisseries



essuie-tout



masques sanitaires



en sacs fermés dans le bac gris ou la borne grise



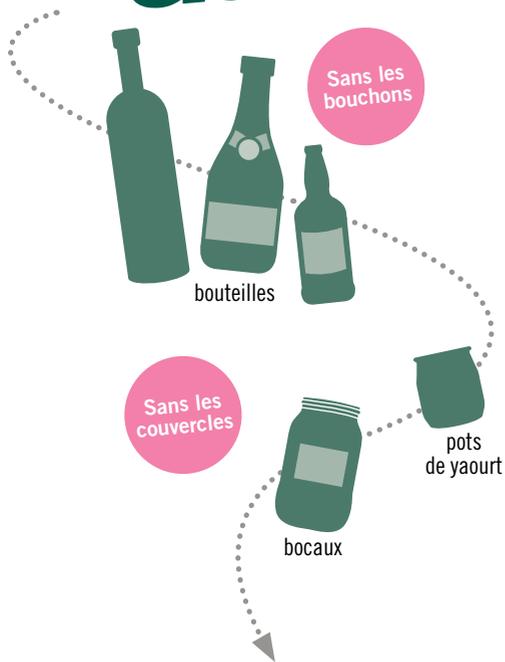
Astuce tri

Collez un Stop Pub sur sa boîte aux lettres pour réduire ses déchets.



Stop Pub disponible à la Communauté de Communes et en mairies.

Dans les emballages en verre, rien ne se perd !



À déposer dans la borne à verre



Attention aux faux amis !



Info-tri



Le verre est recyclable à l'infini !



1 bouteille



1 bouteille

Trouvez la borne à verre la plus proche de chez vous sur :

www.cc-medoc-estuaire.fr



Le compostage, l'ami du jardinage !

Les matières riches en azote (dites «humides»)

50%



restes de repas (hors viandes et poissons)



marc de café avec filtre

coquilles d'œufs



épluchures de fruits et légumes



fleurs



sachets de thé



tonte de gazon

Les matières riches en carbone (dites «sèches»)

50%

bois de taille broyés, branchages, brindilles



paille

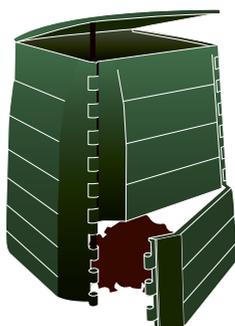


feuillage, fleurs sèches



morceaux de papier journal, de carton, d'essuie-tout

À déposer dans le composteur ou en tas au fond du jardin



Aérer et remuer régulièrement

Arroser si nécessaire

Obtenez du compost pour votre jardin au bout de 6 à 8 mois !

Info tri



Le compost est un engrais naturel obtenu grâce à l'action des micro-organismes (bactéries, champignons) et des macro-organismes (vers de terre, collemboles, cloportes, ...).

Pour utiliser votre compost, mélangez 1/3 compost avec 2/3 de terre ou de terreau.

Attention aux faux amis !



sacs dits « compostables »

Les ordures ménagères, la der des ders !



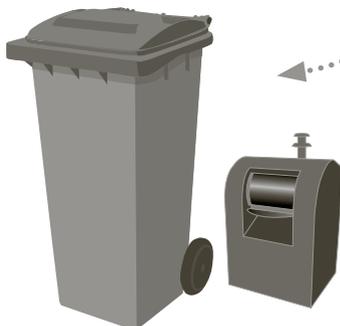
Petits objets cassés
ou usés
(hors emballage)

Déchets alimentaires
non compostables

Déchets sanitaires



À déposer en sacs fermés
dans le bac ou la borne grise



Info-tri



Encore 30% des déchets de nos poubelles sont compostables. Pensez au compostage. (p.10)



Les déchèteries

en bout de tri !

Les déchets acceptés



AMEUBLEMENT



ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE NON THERMIQUES



ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE THERMIQUES



ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS



BATTERIES



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DANGEREUX



DÉCHETS VERTS



ÉCRANS



ENCOMBRANTS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



HUILES DE FRITURE



HUILES DE VIDANGE



JOUETS



LAMPES ET NÉONS



MÉTAUX



PEINTURES ET SOLVANTS



PETITS APPAREILS



PILES ET ACCUMULATEURS



PLASTIQUES SOUPLES ET TRANSLUCIDES



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



POLYSTYRÈNE



PNEUMATIQUES



RADIOGRAPHIES



SOUCHES



TEXTILES ET CHAUSSURES



VERRE

Les déchets refusés*



AMIANTE / CIMENT



BOUTEILLES DE GAZ



CADAVRES D'ANIMAUX


 DÉCHETS D'ACTIVITÉS
ET DE SOINS À RISQUES

 EMBALLAGES MÉNAGERS
RECYCLABLES ET PAPIERS


EXTINCTEURS



ORDURES MÉNAGÈRES



PRODUITS RADIOACTIFS

*Des solutions existent, consultez le site
www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr

Avant de partir à la déchèterie :

- Pré-triez vos déchets
- Vérifiez la fixation du chargement et bâchez la remorque pour protéger du risque d'envol.



Toutes les informations pratiques sont à retrouver dans le guide pratique des déchèteries, disponible à la Communauté de Communes ou dans votre mairie.



Conditions d'accès

- Carte d'accès obligatoire (Modalités d'obtention de la carte : www.cc-medoc-estuaire.fr)
- Accès réservé uniquement aux habitants et professionnels du territoire
- 25 passages gratuits pour les particuliers, payant pour les professionnels



Localisation

→ DÉCHÈTERIE D'ARSAC :

« La passe de Monteil »
Avenue de Lesclause

Lundi > Samedi : 8h30-12h et 13h30-18h
Dimanche : 8h30-12h

→ DÉCHÈTERIE DE CUSSAC :

« Bayron »
Route de Saint-Laurent

Lundi > Vendredi : 13h30-18h (17h en hiver)
Samedi : 8h30-12h et 13h30-18h (17h en hiver)
Dimanche : 8h30-12h

Fermées les jours fériés

Avant de jeter, je réduis mes déchets.

697 Kg /hab./an de déchets ménagers et assimilés
(moyenne régionale, données AREC 2021)

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

J'applique la règle des 5R



Refuser

- ▶ J'évite le jetable
- ▶ J'investis dans des objets réutilisables



Réduire

- ▶ Je répare mes affaires
- ▶ Je recouds mes vêtements
- ▶ Je réduis le gaspillage alimentaire



Réutiliser

- ▶ J'achète d'occasion mes affaires
- ▶ Je donne mes affaires (famille, amis, voisins, bornes textiles, associations, ...)



Recycler

- ▶ Je trie mes déchets recyclables



Rendre à la terre

- ▶ Je composte mes déchets verts et alimentaires
- ▶ J'utilise mes déchets verts dans mon jardin (broyage, paillage, mulching, ...)

Une interrogation, une demande sur le tri ou la gestion de vos déchets ?



CONTACTEZ

la Communauté de Communes au **05 18 06 10 34**

E-mail : decheterie@medoc-estuaire.fr

ou connectez-vous sur **www.cc-medoc-estuaire.fr**



Re_fashion



ecosystem
recycler c'est protéger

